

Le 10 JUIL. 2018

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves
du Pôle Territorial Vallée de la Suippe

Délégation Générale
aux Territoires
Direction Animation et
Coordination des Pôles
Territoriaux

Le gouvernement a ouvert la possibilité de modifier l'organisation des rythmes scolaires, en choisissant de rester à la semaine de 4.5 jours ou de passer à 4 jours.

Consciente de l'intérêt que cette question posait à chaque parent, concernant son ou ses enfants, le Grand Reims a engagé une large concertation auprès des familles et des communes durant les mois d'octobre et de novembre 2017, sur la base d'un questionnaire.

La communauté éducative a de son côté été sollicitée par l'Education nationale via les conseils d'école.

Les parents d'élèves et les communes se sont positionnés pour une large majorité en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

Faisant suite à ces résultats, et sur demande de la Communauté urbaine, le Directeur Académique des services de l'Education Nationale, a acté le passage à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Cette décision a des conséquences importantes à savoir :

-la modification le cas échéant des horaires des écoles ainsi que des horaires de transport scolaire,

-la nécessité pour le Grand Reims de veiller, sur ce temps du mercredi matin, à ce qu'une solution soit proposée à chaque famille qui le souhaiterait, pour une prise en charge de qualité et sécurisée de son ou ses enfant(s).

C'est pourquoi, vous trouverez ci-après,

-d'une part les horaires des écoles pour les communes relevant du pôle territorial Vallée de la Suippe,

-et d'autre part les solutions d'accueil proposées sur le temps du mercredi matin et le rappel de celles du mercredi après-midi.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Références
D-LGR2018-2920

Affaire suivie par
Nathalie ALBERTINI

Tél : 03.26.24.54.06

E-mail :
nathalie.albertini@grandreims.fr

Pour la Présidente
La Vice-présidente



Katia BEAUJARD

Copie :

CS80036 - 51722 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 77 78 79
Fax : 03 26 77 94 33

- Conseiller Communautaire Délégué
- Référent Scolaire

www.grandreims.fr

